

22^{ème} SKIATHLON CENISE-BARGY – DIMANCHE 26 février 2017
REGLEMENT DE L'EPREUVE

ARTICLE 1

Pour participer à la Cenise-Bargy, il faut être en possession d'une assurance personnelle (carte CAF, licence FFME, licence FFS, ou autre). Les non licenciés ont obligation de prendre une assurance journée proposée par le Comité d'Organisation (3 €).

ARTICLE 2

L'épreuve est réservée à des personnes en bonnes conditions physiques. Les participants devront fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du ski alpinisme et du ski de fond en compétition de moins d'un an si la licence présentée ne stipule pas qu'elle a été visée par un médecin.

ARTICLE 3

Les concurrents doivent respecter les horaires établis.

ARTICLE 4

Les concurrents doivent respecter l'itinéraire qui sera balisé et passer obligatoirement aux différents points de contrôle.

ARTICLE 5

Pour des raisons de sécurité, le port d'un casque de montagne est obligatoire pour les 2 parcours de ski de montagne (parcours A et C). Les participants de ces 2 parcours devront obligatoirement avoir un équipement de sécurité – port du DVA, de la pelle et de la sonde) Skis nordiques interdits sur ces 2 parcours.

ARTICLE 6

L'aire de change est réservée aux concurrents individuels. Ces coureurs ne bénéficieront d'aucune aide pour le changement de matériel dans l'aire de change.

ARTICLE 7

La Cenise Bargy reste une épreuve physiquement éprouvante, qui nécessite un bon état de forme. Tout concurrent en difficulté peut abandonner à son initiative ou être contraint à interrompre sa course par le Comité d'Organisation, s'il est jugé trop fatigué ou trop inexpérimenté. L'abandon ou la mise hors course se fait à un point de contrôle sauf cas de force majeure. En outre, des barrages horaires sont mis en place à l'issue de chaque parcours et sont communiqués lors du briefing d'avant course par le directeur de course. Un concurrent individuel se présentant hors délai se verra mis hors course et ne pourra donc pas partir sur le parcours suivant. Concernant les équipes, le directeur de course fera partir le concurrent dont le partenaire ne s'est pas encore présenté à l'aire de relais dans les temps impartis, et la différence de temps sera ajoutée à la fin.

Barrière Horaire: Aucun départ sur le 3ème parcours de ski de randonnée ne pourra se faire après 11h30.

ARTICLE 8

Tout concurrent étant sur le point de se faire doubler ne doit pas gêner celui qui le double et devra céder la trace sur les parcours de ski de randonnée ou se décaler sur le parcours de fond.

ARTICLE 9

Tout coureur est tenu de venir au secours d'une personne en danger. Le jury de course appréciera le temps à décompter lors d'une assistance.

ARTICLE 10

Pour pouvoir s'inscrire à l'épreuve, il faut être né(e) obligatoirement après le 26 février 2001 (avoir 16 ans révolus l'âge minimal). **Les mineurs devront être en possession d'une autorisation parentale du type : « Je soussigné(e), (Nom, Prénom)....., père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles), autorise l'enfant (Nom, Prénom)..... à participer à..... Date et signature.**

ARTICLE 11

Le (ou les) dossard fourni par l'organisation devra être porté de façon à être visible pendant toute la durée de la course et remis à l'organisation sur l'aire d'arrivée en échange du lot souvenir.

ARTICLE 12

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier le parcours et le règlement de l'épreuve pour des raisons de sécurité.

ARTICLE 13

L'inscription implique l'acceptation du présent règlement ainsi que des décisions du Comité d'Organisation. Le non-respect du règlement entraîne la disqualification du compétiteur (et de son équipe) qui ne pourra pas être classé et qui ne pourra prétendre à participer au tirage au sort.

Seul le temps global compte pour le classement, les temps détaillés pour chacun des parcours n'étant qu'indicatifs, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation de la part des coureurs.

Les participants seront classés dans les catégories suivantes :

- ✓ Individuelle Homme
- ✓ Individuelle Femme
- ✓ Equipe Homme (2 ou 3 participants)
- ✓ Equipe Femme (2 ou 3 participants)
- ✓ Equipe Mixte (2 ou 3 participants)

Les trois parcours sont identiques pour toutes les catégories.

ARTICLE 14

Les prix seront remis aux vainqueurs de chaque catégorie au moment de la proclamation des résultats, ils ne pourront en aucun cas être réclamés en cas d'absence sur le podium.

Le tirage au sort des lots est réservé exclusivement aux concurrents physiquement présents.

ARTICLE 15

Les droits d'inscription ne seront pas remboursés en cas de non-participation, sauf si le désistement parvient à l'Association Cenise-Bargy, RJR DECOLLETAGE- Pleine Mouille 74 130 MONT-SAXONNEX, par lettre recommandée, avant le samedi 25 février 2017.

DROIT A L'IMAGE

En participant à la Cenise Bargy, j'autorise et accepte d'être photographié(e), de participer aux prises de vues, éventuellement sonores, du film et des photos réalisés lors de l'événement, et ce, à titre gracieux.

Je donne mon autorisation pour que l'association Cenise Bargy puisse utiliser, exploiter et faire la promotion de toutes ou partie de ces photographies, ces images, dires et commentaires à leur gré, pour des exploitations vidéographiques, Internet, éditions littéraires et tous autres modes et ce, à titre gracieux sans limitation de durée.

Je donne mon autorisation pour que l'association Cenise Bargy dispose du droit à l'image collective, individuelle ou privée, concernant leur participation et en ce qui concerne de près ou de loin la Cenise Bargy pour tout usage, tout support, usage commercial ou autres.

PROGRAMME DIMANCHE 26 FEVRIER 2017

- ❑ 7 h : accueil des concurrents **à la salle des fêtes de Mont-Saxonnex**, vérification des assurances et des licences, remise des dossards, petit-déjeuner.
- ❑ 9 h : départ en ligne dans le village si conditions d'enneigement suffisantes. Départ donné à Morsullaz dans le cas contraire. Matériel de fond des individuels acheminé par l'organisation **à Solaison (Brison)**.
- ❑ 11H Arrivée des premiers coureurs sur le **plateau de Solaison**.
- ❑ à partir de 12 h : Repas chaud servi à la salle des fêtes de Mont-Saxonnex à tous les concurrents. Possibilité pour les accompagnateurs d'acheter des tickets repas au prix de 12 € **dans la limite des places disponibles**.
- ❑ 14 h : proclamation des résultats et tirage au sort de tous les dossards.